



Perte financière

Maîtriser le risque LLD n'a jamais été aussi simple

Le principe

En cas de destruction totale du véhicule ou de véhicule volé, non réparable économiquement ou non remis en état pour la sécurité du conducteur, la perte financière permet de couvrir intégralement l'indemnité correspondant à la différence entre sa valeur financière et sa VRADE (Valeur de Remplacement A Dire d'Expert).

Soyez serein, nous renonçons à vous facturer l'indemnité de perte financière prévue contractuellement sans aucune carence.

Vos avantages

Sérénité

Aucun surcoût en cas de perte totale

Trésorerie préservée

Montant intégré au loyer mensuel, fixe chaque mois pendant toute la durée de location.

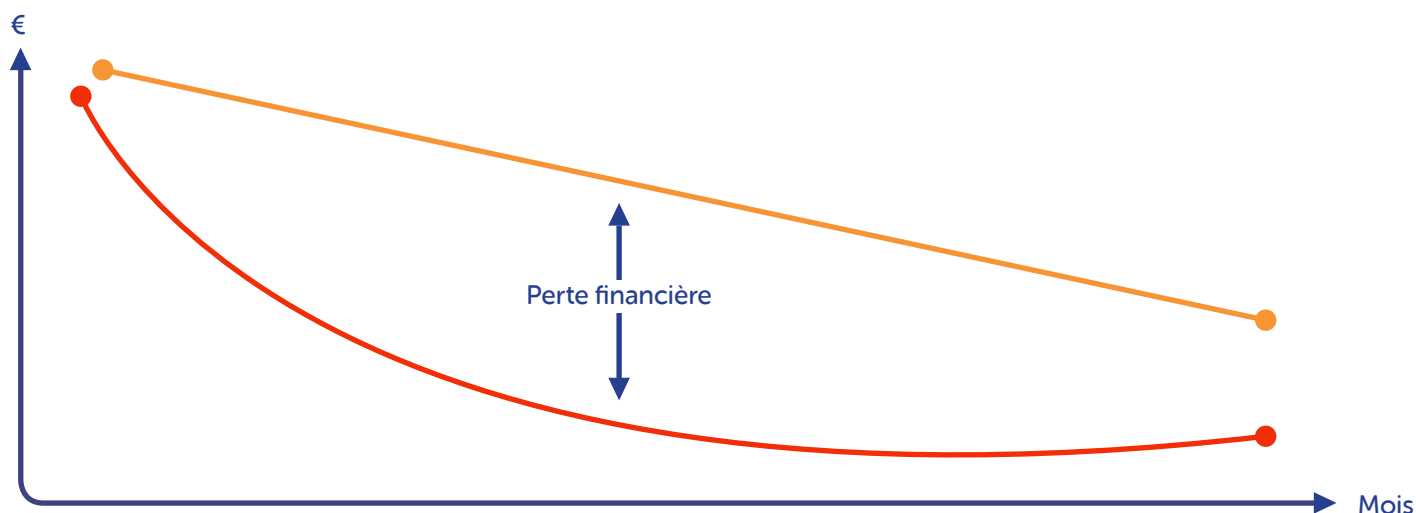
Zéro formalité

Nos experts s'occupent de toutes les formalités. Ils gèrent cet événement avec l'ensemble des interlocuteurs concernés et prennent en charge toutes les démarches administratives.

La prestation Perte financière en détail

Exemple :

PEUGEOT 3008 1.6 BLUEHDI 120 S&S AUTO ALLURE BUSINESS (30 500 € HT)	
Montant mensuel perte financière HT	9,93 €
Date d'effet de la location	15/06/2017
Date du sinistre	11/04/2018
Valeur financière au jour du sinistre	27 384 €
Valeur à dire d'expert	19 000 €
Montant restant à votre charge	8 384 €
Avec notre prestation perte financière	0 €



- VRADE (Valeur de Remplacement A Dire Expert)
- Créance Loueur Longue Durée

Contactez votre service Assurance

0 821 046 400 Service 0,12 € / min
+ prix appel

UCAR, votre partenaire en Location Longue Durée

Pour en savoir plus, rendez-vous dans la rubrique Location Longue Durée aux Professionnels de notre site : www.ucar.fr